

PaHa_23_25_5_eleve

Une lueur d'espoir

Sauver les enfants

S'appuyant sur divers traités et textes internationaux, dont la Convention relative aux droits de l'enfant, de nombreuses associations et ONG se mobilisent tous les jours dans le monde pour que diminue le nombre d'enfants enrôlés* dans des groupes armés. C'est le cas de la « Coalition pour interdire l'utilisation d'enfants-soldats », association mondiale créée en 1998 et animée par le HRW (Human Rights Watch). C'est le cas également de nombreuses ONG qui, dans des dizaines de pays, viennent en aide aux enfants-soldats, assurant leur protection et leur garantissant, quand c'est possible, un suivi médical et une scolarisation. C'est le cas surtout du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Pression auprès des États, campagnes de sensibilisation. Grâce aux actions concertées de ces organisations, des milliers d'enfants sont chaque année tirés des griffes* de la violence et de la guerre. En février 2001, l'Unicef a ainsi coordonné la démobilisation de plus de 2500 enfants âgés de 8 à 18 ans qui servaient dans les rangs de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) dans le sud de ce pays, en les acheminant dans des camps de transit. Les responsables de l'Unicef ont assuré que cette action serait poursuivie en 2002 afin de soustraire tous les enfants-soldats du SPLA (environ 10 000) à l'enfer des conflits. Entre mai et novembre 2001, une campagne analogue* menée au Sierra Leone, a permis de libérer quelque 2900 enfants. De la même façon, le gouvernement de la République du Congo (RDC) s'est engagé, en mai 2002, à démobiliser des milliers d'enfants servant dans son armée. En juillet 2001, des équipes issues de diverses associations ont donc pu organiser des tournées dans les casernes de ce pays pour répertorier le nombre des enfants-soldats et préparer leur réintégration dans la société.

Textes et traités

Jusqu'ici, les traités internationaux sur les droits des enfants stipulaient qu'un mineur de moins de 15 ans ne pouvait être enrôlé dans un groupe armé étatique. Certains pays occidentaux mobilisent toujours dans leurs armées, et en toute légalité, des jeunes volontaires de moins de 18 ans. Certains d'entre eux sont morts dans des guerres récentes. Mais de nombreuses voix se sont élevées depuis 10 ans pour ramener l'âge minimum de cet enrôlement à 18 ans. En mai 2000, un « Protocole facultatif » à la Convention relative aux droits de l'enfant a été adopté par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce texte invite les États à prendre « toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les membres de leurs forces armées qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans ne participent pas directement aux hostilités » (Art.1). Fin 2001, 87 pays avaient signé ce protocole et 10 l'avaient ratifié*, ratification qui a permis à ce texte d'entrer en vigueur le 12 février 2002 (...).

Dossier écrit par Olivier Piot, Les Clés, n°485, 9/15 mai 2002.

* enrôlé : engagé

* analogue : identique

* tiré des griffes de : arraché à

* ratifié : accepté officiellement

> À lire :

Rapport mondial sur les droits de l'enfant, HRW, 2002.

La situation des enfants dans le monde, Unicef, rapport 2002.

Allah n'est pas obligé, de Kourouma Ahmadou, éditions Le Seuil.

La guerre, enfants admis, collection GRIP, éditions Complexe.

> Sur le Web :

Human Rights Watch :

www.hrw.org

Unicef : www.unicef.asso.fr

> Lexique :

ONG (organisation non gouvernementale) : association privée à but non lucratif, engagée dans des actions de défense de la société civile ou de la nature au niveau national et/ou international.

ONU (organisation des Nations unies) : créée en 1945, elle compte 189 États membres. Son but est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de coopérer au développement économique et social de tous les peuples et de veiller au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Démobilisation : action de rendre à la vie civile (des troupes mobilisées).

1. Ce document a pour but de :

- ☐ dénoncer les horreurs de la guerre.
- ☐ informer sur les actions pour les droits de l'enfant.
- ☐ faire signer un texte pour les droits de l'enfant.

1 point

2. Citez :

6 points

a) le nom d'une structure qui lutte pour la disparition des enfants soldats.

b) trois formes de soutien proposées aux enfants soldats par les ONG.

• _____

• _____

• _____

c) deux moyens d'action utilisés par les associations auprès des pays et des gouvernements.

• _____

• _____

3. Cochez la bonne réponse :

3 points

• La mission de juillet 2001 au Congo avait pour objectif :

- ☐ d'identifier et compter les enfants soldats.
- ☐ d'organiser le retour des enfants soldats à la vie civile.
- ☐ les deux.

• Dans certains pays occidentaux, l'enrôlement des moins de 18 ans est :

- ☐ possible.
- ☐ obligatoire.
- ☐ interdit.

• Le « Protocole facultatif » propose :

- ☐ d'interdire l'enrôlement avant 18 ans.
- ☐ d'interdire la participation aux combats avant 18 ans.
- ☐ les deux.

4. Écrivez l'information demandée :

2 points

a) Combien d'enfants sont membres du SPLA ? _____

b) Quel livre A. Kourouma a-t-il écrit sur le sujet ? _____

5. Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en cochant la case correspondante et citez les passages du texte qui justifient votre choix.

3 points

• Par la coopération, les ONG obtiennent des résultats positifs.

☐ Vrai

☐ Faux

Justification : _____

• La majorité des pays membres de l'ONU ont signé le protocole facultatif.

☐ Vrai

☐ Faux

Justification : _____

19 - Je reconnais les verbes au conditionnel présent.

Pour chaque proposition, barre le verbe qui n'est pas au conditionnel présent :

La terre tournait/tournerait. - La terre sera/serait froide. - Il n'y aurait/aura pas d'éruption. - J'étudierais/étudiais la géologie. - La lave envahissait/envahirait le village. - Tu trouverais/trouveras des fossiles. - Nous admirerions/admirerons le volcan. - On collectionnerait/collectionnerait les minéraux. - Elles formeraient/formeront des roches.

20 - Je conjugue les verbes au présent du conditionnel.

Ecris les verbes entre parenthèses au conditionnel présent :

S'il réfléchissait, il (prendre) les bonnes décisions. - Si vous aviez le temps, vous venir) chez moi. - S'il y avait du vent, tu (pouvoir) Faire du bateau. - Si elle avait des lunettes, elle (voir) mieux. - Si j'étais maçon, je (faire) des murs. - Si le temps le permettait, ils (aller) à la mer.

21 - Je reconnais les verbes au subjonctif présent.

Barre les verbes en gras qui ne sont pas au subjonctif présent:

Il est souhaitable que nous **ayons** des droits. - Il est certain que nous **avons** des droits. - Il est temps que cela **cesse**. - Cela ne **cesse** pas assez vite. - On **fin**it de lire ce livre. - Attends qu'on **finisse** de lire ! - L'avocat **prend** la défense de l'accusé. - Il faut que l'avocat **prenne** la défense de l'accusé.

22 - Je conjugue les verbes au subjonctif présent.

Complète le tableau au subjonctif présent:

	<i>souhaiter</i>	<i>prendre</i>	<i>venir</i>	<i>être</i>
2ème personne du singulier				
1ère personne du pluriel				
3ème personne du pluriel				

23 - Je conjugue les verbes en -ier, uer, iller, -gner, -ouer, -ver.

Pour chaque proposition, barre le verbe qui ne convient pas :

Nous copirons/copierons – nous clouons/cloueons – Ils pariront/parieront – j'appui/appuie – nous appuions/appuyons – il nettoiera/nettoira.

Pour chaque proposition, indique à quel temps est le verbe :

nous plions: - vous travaillez: - vous signiez: -

nous oublions - vous fouilliez: - nous conseillons:

7. Répondez au conditionnel présent selon le modèle.

Tu crois...

Oui, on m'a dit...

1. qu'elle ouvrira une boutique ?

qu'elle ouvrirait une boutique.

2. qu'il se souviendra de nous ?

3. que nous recevrons le premier prix ?

4. qu'ils serviront des canapés ?

5. qu'elle courra le marathon ?

6. qu'il lui offrira un bijou ?

24 - Relie chaque phrase avec l'un des quatre présents.

Taisez-vous !	•	•	présent du conditionnel
Les chats n'aiment pas se mouiller !	•	•	présent de l'indicatif
Cette dame aimerait traverser la rue.	•	•	présent du subjonctif
Pourvu qu'il ne pleuve pas ce soir !	•	•	présent de l'impératif

25 - Indique le temps des verbes soulignés.

* Nous <u>avons fini</u> nos devoirs.	<i>plus-que-parfait</i>	<i>futur antérieur</i>	<i>passé antérieur</i>
* On <u>eut annoncé</u> la nouvelle hier.	<i>plus-que-parfait</i>	<i>futur antérieur</i>	<i>passé antérieur</i>
* Ils <u>étaient partis</u> très tôt.	<i>plus-que-parfait</i>	<i>futur antérieur</i>	<i>passé antérieur</i>
* Tu <u>auras été</u> heureux.	<i>plus-que-parfait</i>	<i>futur antérieur</i>	<i>passé antérieur</i>
* Il <u>sera arrivé</u> à l'heure.	<i>plus-que-parfait</i>	<i>futur antérieur</i>	<i>passé antérieur</i>

26 - Indique pour chaque verbe souligné si c'est un verbe d'action ou un verbe d'état.

* Mes voisins allument leur barbecue.	<i>verbe d'action</i>	<i>verbe d'état</i>
* Le médecin semble inquiet en examinant le blessé.	<i>verbe d'action</i>	<i>verbe d'état</i>
* Les Esquimaux habitaient auparavant dans des igloos.	<i>verbe d'action</i>	<i>verbe d'état</i>
* Petit à petit, l'oiseau construira son nid.	<i>verbe d'action</i>	<i>verbe d'état</i>
* Les Gaulois étaient de grands guerriers.	<i>verbe d'action</i>	<i>verbe d'état</i>

27 - Conjugue au présent de l'indicatif les verbes entre parenthèses.

- * Une forte tempête (approcher) des côtes.
 * Les élèves (apprendre) l'anglais à l'école primaire.
 * Est-ce que tu (vouloir) une glace ?
 * Pour une fois, nous (réussir) à gagner un match.
 * Que (faire)-vous pour les vacances ?

28 - Conjugue au futur de l'indicatif les verbes entre parenthèses.

- * Le mois prochain, nous (aller) en voyage.
 * Tout à l'heure, les skieurs (descendre) la piste.
 * Demain, vous (revenir) de vacances.
 * L'hiver prochain, je (faire) une randonnée en raquettes.
 * Notre chienne (avoir) bientôt des bébés.

29 - Conjugue à l'imparfait de l'indicatif les verbes entre parenthèses.

- * Avant le 19ème siècle, le cheval (être) très utilisé.
- * Ce soir-là, il (pleuvoir) des cordes quand nous sommes rentrés.
- * Quand l'électricité fut coupée, mes amis (venir) d'arriver.
- * Tandis que je (faire) un gâteau, le four est tombé en panne.
- * Chaque année, le pommier du jardin (grandir) d'un bon mètre.

30 - Conjugue au passé composé de l'indicatif les verbes entre parenthèses.

- * Le printemps (revenir) depuis 10 jours.
- * Les jardiniers (finir) de ramasser les feuilles mortes.
- * Ma sœur, pressée et tête en l'air, (emporter) mon cartable.
- * Vous (préparer) un pique-nique pour votre excursion.
- * Si tu (grossir), fais un régime ou du sport !
- * Les voitures (rester) bloquées au péage.

31 - Conjugue au passé simple de l'indicatif les verbes entre parenthèses.

- * Un jour, le facteur (arriver) les bras chargés de colis.
- * Le poissonnier rangeait sa marchandise quand les clients (entrer)
- * Avant de partir en vacances, Mélanie (faire) sa valise.
- * Après avoir fait un nouveau pont, les ouvriers (démolir) l'ancien.
- * En rentrant de l'école, Jean (vouloir) goûter tout de suite.

32 - Conjugue les verbes entre parenthèses au présent du conditionnel.

- * Si le temps le permettait, nous (aller) en forêt.
- * Grand-Père (aimer) que tu tondes sa pelouse.
- * Que (faire)-vous si vous rencontriez un lion ?
- * Si tu étais plus attentif, tu (avoir) de meilleures notes.
- * Puisque ces vélos sont peu chers, mes cousins (souhaiter) les acheter.

33 - Conjugue au présent du subjonctif les verbes entre parenthèses.

- * Il faut que tu (finir) ton travail.
- * Cet élève aimerait que son maître lui (dire) la solution.
- * Je souhaite que nous (aller) à la piscine.
- * Il est indispensable qu'ils (faire) un bon trimestre.
- * Il est nécessaire qu'elle (écrire) à ses grands-parents.

27 Chambre à louer

Deux amis, Robert et Antoine, qui viennent de province, font leurs études de droit à Paris. Ils cherchent un appartement ou une chambre.

A*: Regarde cette annonce: Chambre meublée, deux personnes, tout confort, 2500 francs, charges comprises**, pour tout renseignement téléphoner au 527 19 81.

R: Fais voir. Cela pourrait être intéressant; il ne faut pas remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même. Allons-y tout de suite.



Mme L: Entrez, messieurs, je vous en prie. Vous voulez voir la chambre, n'est-ce pas? Suivez-moi, je vais vous la montrer. Vous voyez, j'ai quatre pièces et c'est trop grand pour moi; je suis bien obligée de prendre des locataires.

A: Est-ce que c'est calme ici?

Mme L: Bien sûr, il y a très peu de bruit par ici. Et vous voyez que la chambre donne sur la cour.

R: La chambre est très claire.

Mme L: Oui, vous ne manquerez de rien. Il y a assez de meubles et si vous le désirez, je peux vous ajouter une chaise ou un fauteuil. Pour les livres, vous avez une étagère et une bibliothèque. Si celle-ci vous semble trop petite, je peux la remplacer par une autre qui est plus grande.

A: Il y a une douche ici, madame?

Mme L: Ah, oui, j'allais oublier! Vous avez la salle de bains et les WC indépendants là-bas.

R: Nous pourrions préparer le petit déjeuner dans votre cuisine ou dans la chambre?

Mme L: Si vous vouliez, je pourrais vous préparer le petit déjeuner moi-même. En principe, je ne veux pas que mes locataires fassent leurs repas dans les chambres. Evidemment, si vous étiez malades,

ce serait possible exceptionnellement, mais pas régulièrement. Je désire que vous ne receviez pas non plus de visites le soir.

R: Et pour le linge, madame?

Mme L: J'ai une machine à laver - on pourrait s'arranger.

R: Bien, madame. Nous allons réfléchir. Je vous donnerai la réponse définitive avant ce soir.

Mme L: Je vous garde la priorité jusqu'à ce soir. Si vous ne téléphonez pas avant huit heures, je louerai la chambre à quelqu'un d'autre.



a) Tvoření

Předminulý čas se tvoří z imperfekta pomocného slovesa **avoir** nebo **être** (viz L. 23) a z přičestí minulého slovesa významového.
Všechna pravidla o používání pomocných sloves i o shodě přičestí minulého jsou stejná jako u passé composé (proto se vraťte k lekcí 16, str. 186, 189).

j'avais parlé	j'étais arrivé(e)
tu avais parlé	tu étais arrivé(e)
il avait parlé	il était arrivé
nous avions parlé	nous étions arrivé(e)s
vous aviez parlé	vous étiez arrivé(e)s
ils avaient parlé	ils étaient arrivés

avoir: j'avais eu
être: j'avais été
finir: j'avais fini

attendre: nous avions attendu
se lever: vous vous étiez levé(e)s

b) Užívání

Předminulý čas označuje

- minulý děj, který se stal před jiným dějem minulým:

Ils n'ont pas réservé la chambre
que **j'avais demandée**.
Nerezervoali pokoj, který jsem žádal.

- minulý děj ukončený (hotový) v jistém okamžiku minulosti:

A cinq heures, **elle n'avait pas**
encore **acheté** les sandwichs.
V pět hodin ještě nekoupila (neměla koupené) chlebičky.

Poznámky

- Ve spojení s imperfektem může vyjadřovat děje opakované (viz L. 23, str. 274 - imperfektum "zvykové"):

Le soir, quand les enfants **avaient**
fini leurs devoirs, nous allions
nous promener.
(Každý) večer, když děti dopsaly úkoly, chodili jsme na procházku.

- O užití předminulého času v souslednosti časů viz dále v odstavci 2.

Plus-que-parfait

1. **J'avais demandé**

a) **Odpovídejte podle vzoru:**

Hélène a fait une promenade.

- Elle n'avait pas fait de promenade depuis longtemps.

1. Vous avez rangé vos affaires.
2. Tu as assisté au cours de physique.
3. Le patron a écrit à nos clients.
4. Vos amis ont organisé une soirée hier.
5. Tu as rencontré ma grand-mère.